

Réf: Dossier 453196

Avis de constitution

SOCIETE « EPC ASSEMBLEE DE DIEU DE TIASSALE »

Siège TIASSALE QUARTIER FRANCOIS KADJO, Lot 00,
Ilot 114

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC ASSEMBLEE DE DIEU DE
TIASSALE »

Objet : - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
et généralement, toute opérations mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social TIASSALE QUARTIER FRANCOIS KADJO, Lot 00, Ilot 114

Dirigeant(s) M BAKAYOKO SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-01-2025-B12-00031
au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du 04/12/2025

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

